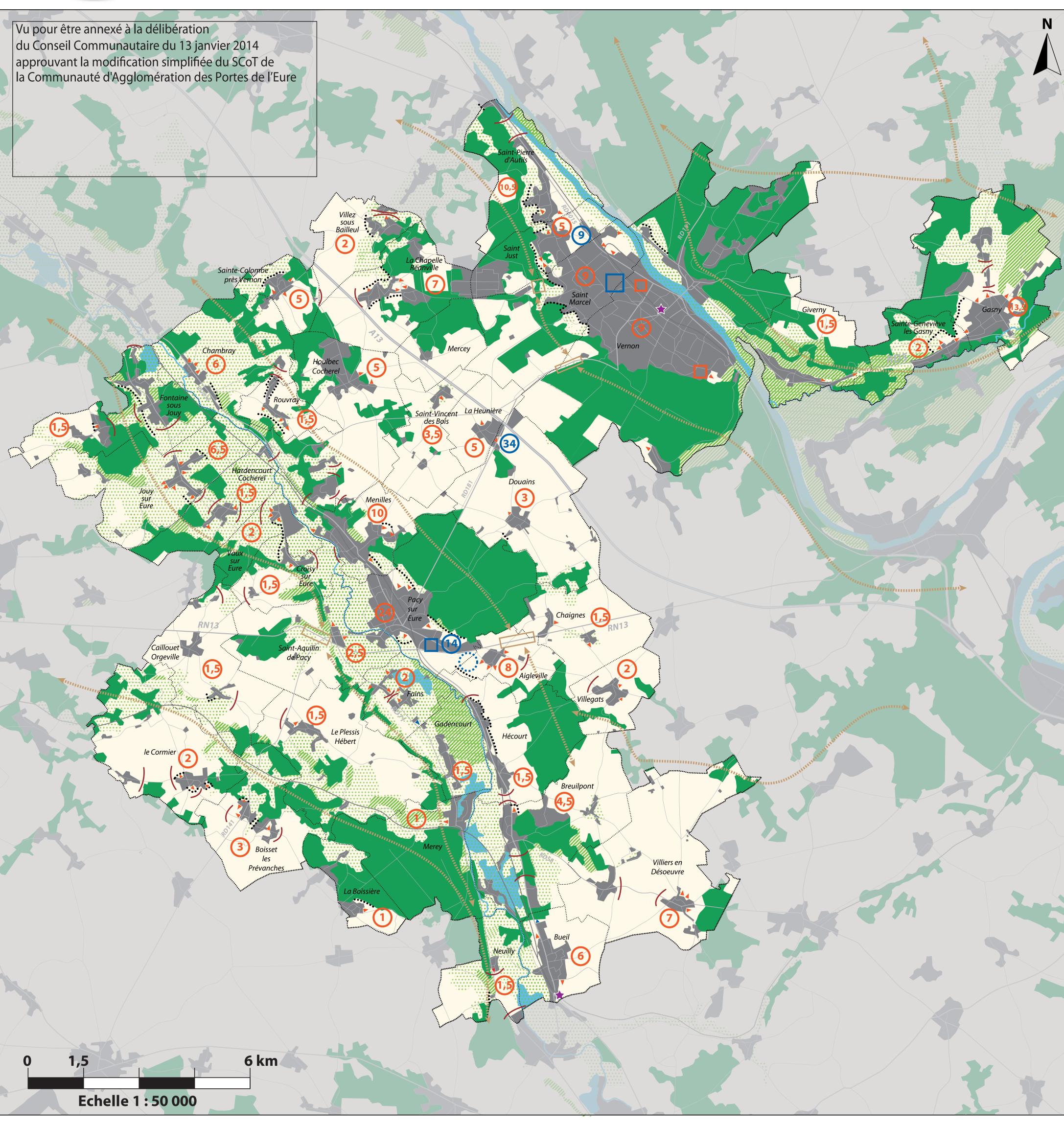
Document d'Orientations Générales Document graphique

janvier 2014



Préserver la grande armature écologique et favoriser sa fonctionnalité



Fonds de vallée et grandes liaisons naturelles à conforter (site NATURA 2000 Directive "Habitats", parties naturelles des sites classés et ZNIEFF de type I : secteurs caractèrisés par leur intérêt biologique remarquable)

Perméabilité biologique à préserver (zones humides restantes, pentes et fonds de vallées occupés par des prairies, des haies ou des vergers, parties naturelles des sites inscrits

et ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes) Corridors biologiques d'intérêt local pour la faune

terrestre à préserver Franchissement écologique à améliorer ou à prévoir Garantir la préservation des ceintures vertes et/ou agricoles et des alternances ville/campagne



Limites paysagères de développement à respecter (route, haie, ligne de crète ou lisière urbaine)

> Espaces de respiration non bâti à préserver entre deux espaces urbanisés

Infrastructures à réaliser ou à conforter

Gare à conforter

Principe de contournement

Assurer un développement urbain économe en espace



Direction d'urbanisation











